



# « Les Troubles Musculo-Squelettiques dans la grande distribution : Agir pour y mettre fin »



Présentation des outils issus  
de l'action collective menée dans le Var

Aubagne

Le 07 décembre 2010

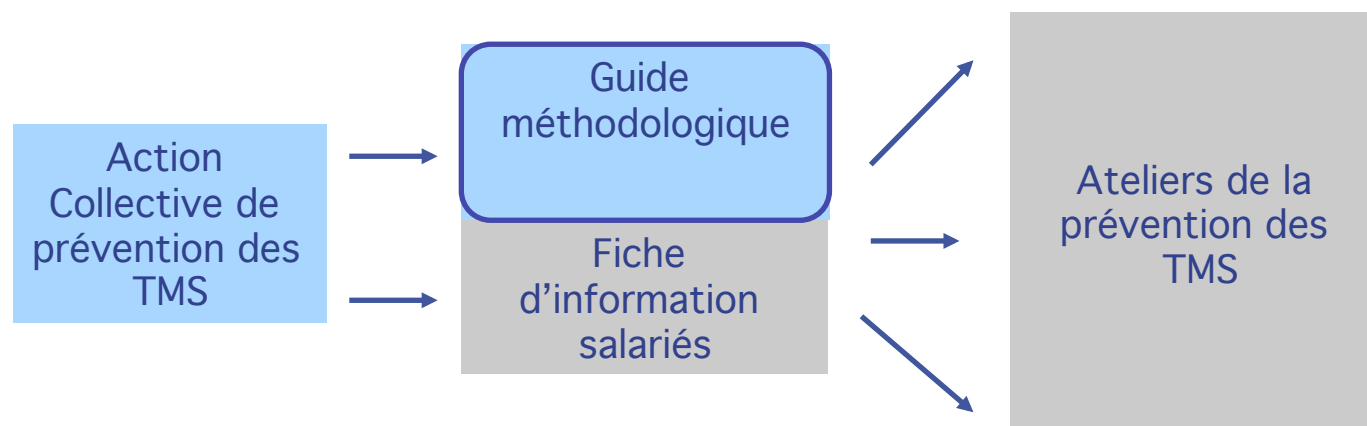
*Intervenant :*

Sylvain GUARD, ACT Méditerranée



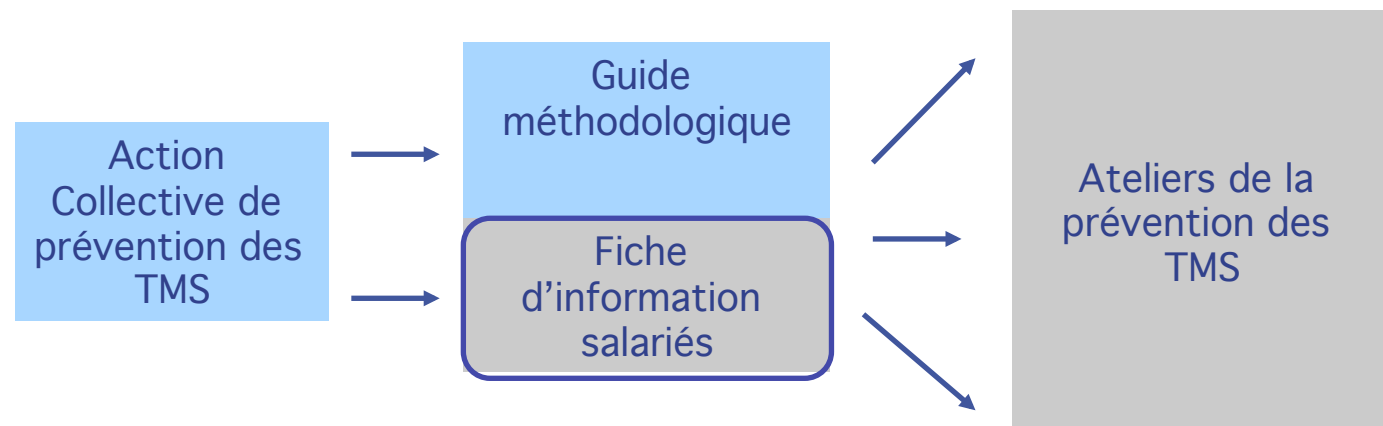
## ■ Un guide dédié à l'action :

- 28 pages
- La démarche de prévention des TMS (5 phases)
- Illustration par des cas d'actions menées ne entreprises (5)
- Développement par un groupe de travail : Médecins du travail, MIRTMO, DDTEFP 83, Inspecteur du travail, ...
- Validation par le comité de pilotage





- Une fiche à l'attention directe des salariés
  - Utilisation par les médecins du travail lors des visites médicales,
  - Développement par un groupe de travail : Médecins du travail, MIRTMO, DDTEFP 83, Inspecteur du travail, ...
  - Validation par le comité de pilotage,
  - Temporalité : 2ème semestre 2010,
  - Triptique,

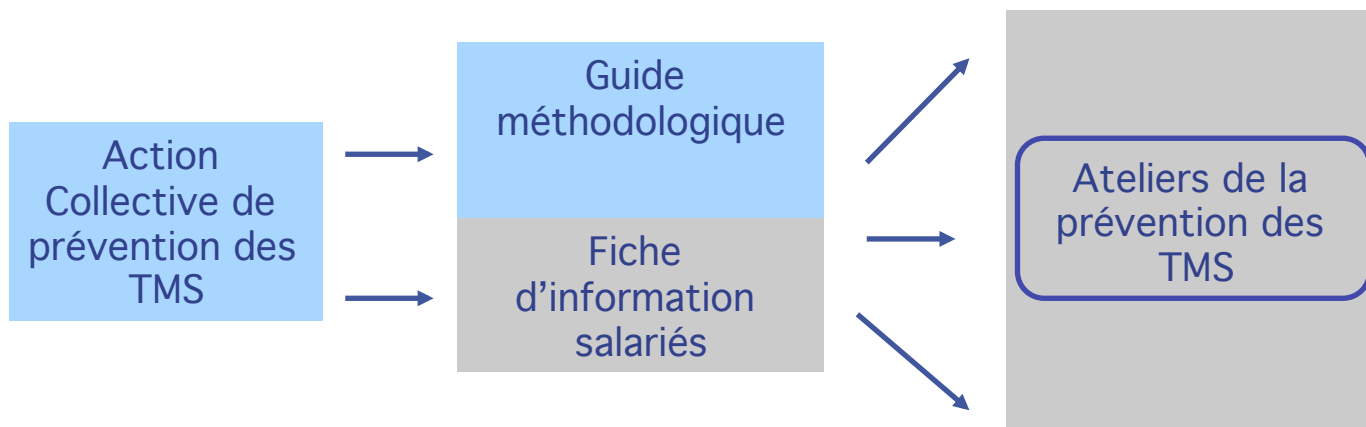


## Les ateliers de la prévention des TMS



*Transfert des enseignements de l'action collective vers de nouvelles entreprises en s'appuyant sur le guide méthodologique élaboré :*

- Groupes de 8 entreprises
- Durée 6 à 8 mois,
- Temporalité : démarrage 1<sup>er</sup> semestre 2011,
- Portage : DIRECCTE ou FACT





## ■ Principes méthodologiques :

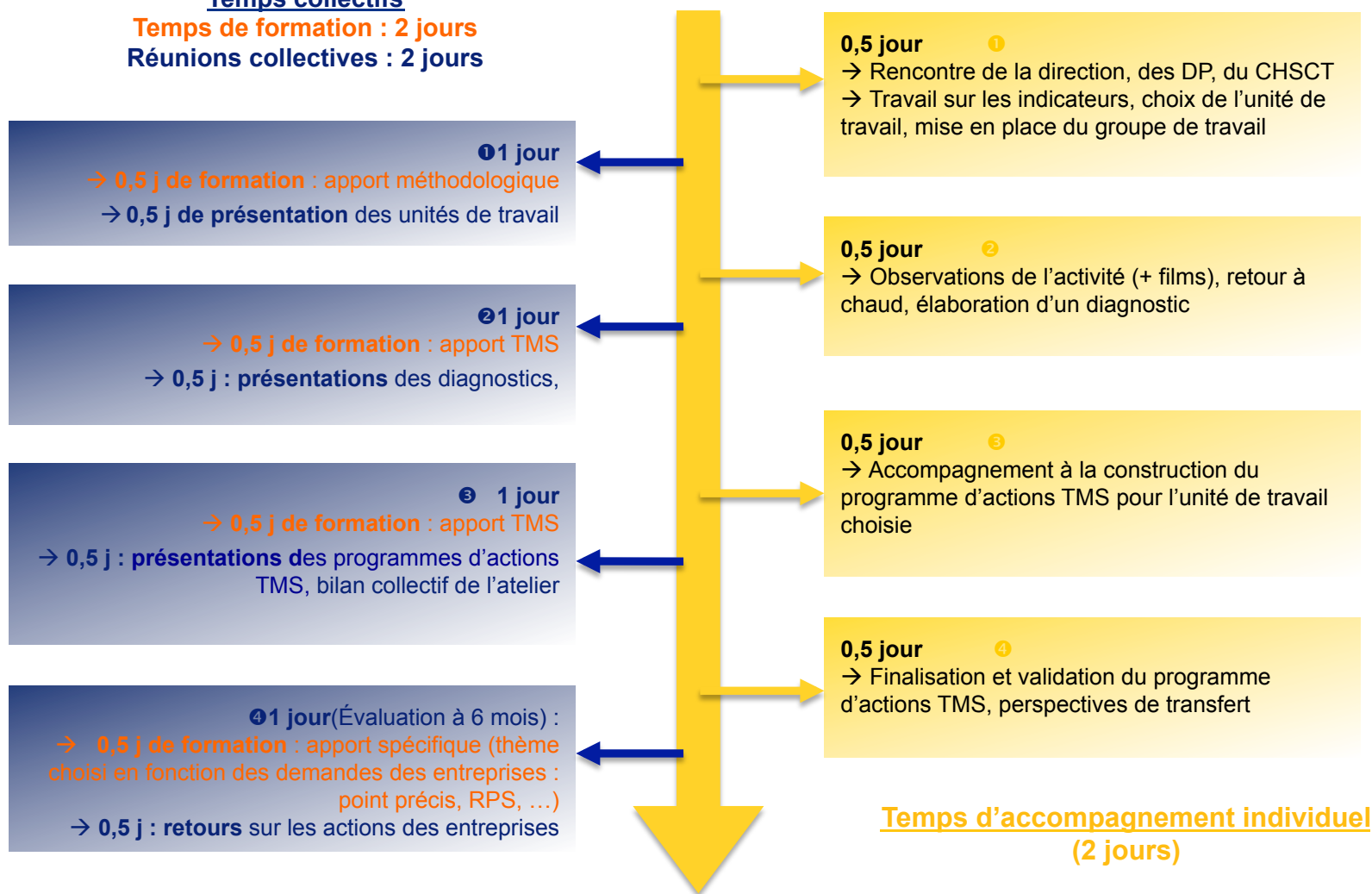
- Apport progressif de méthodes et de contenu
- L'alternance de phases collectives et individuelles :
  - Formations, Réunions collectives, Accompagnements individuels
- 2 représentants par entreprise (direction, référent)
- Une production des entreprises entre les sessions
- Prise en compte du travail réel
- Cohésion et échanges entre pairs d'un même secteur
- Action circonscrite à une unité de travail, 2 postes de travail dans cette unité

# Les ateliers de la prévention des TMS déroulement de l'action.....

## Temps collectifs

**Temps de formation : 2 jours**

**Réunions collectives : 2 jours**





# Les ateliers de la prévention des TMS

## Pré-requis à l'action.....

### Un engagement fort de la direction :

- Impliquer tous les niveaux hiérarchiques et les représentants du personnel
- Mettre en place un groupe de travail pérenne, associant des salariés, les représentants du personnel, le médecin du travail, la hiérarchie intermédiaire, le service prévention,...
- Nommer et former un référent TMS interne qui pilotera l'action et fera le lien entre la direction et le groupe de travail
- Communiquer autour du projet
  - avant : informer le personnel de la mise en chantier
  - pendant : afficher les états d'avancements
  - après les transformations : afficher les indicateurs et les actions à venir





# Merci de votre attention



- Sites de référence

- [www.anact.fr](http://www.anact.fr)
- [www.actmediterranee.fr](http://www.actmediterranee.fr)

- Intervenants :

- ACT Méditerranée

*Sylvain GUARD, chargé de mission*  
EUROPARC de Pichaury - Bat. C1 –  
1330, rue Guillibert de la Lauzière  
13856 Aix en Provence cedex 3  
Tel. : 04 42 90 30 20  
[s.guard@anact.fr](mailto:s.guard@anact.fr)  
<http://www.actmediterranee.fr>

- Christian Revest Conseil

*Christian REVEST, Ergonome conseil*  
246 chemin des fours à chaux  
83200 Toulon  
Tel. : 04 94 62 78 38  
[christian.revest@wanadoo.fr](mailto:christian.revest@wanadoo.fr)



Traçabilité ACT Méditerranée :

[file:///localhost/Volumes/Public/DOSSIERS\\_2010/Projets\\_TMS/A\\_Grande\\_distribution/Réunion\\_décembre\\_Aubagne/présentations/TMS\\_GD83\\_Aubagne\\_101207\\_v3\\_SG.ppt](file:///localhost/Volumes/Public/DOSSIERS_2010/Projets_TMS/A_Grande_distribution/Réunion_décembre_Aubagne/présentations/TMS_GD83_Aubagne_101207_v3_SG.ppt)